

La Banque Cantonale Neuchâteloise reconnue comme un employeur équitable



La Banque Cantonale Neuchâteloise est le premier établissement bancaire helvétique à décrocher la certification Fair-ON-Pay, qui atteste du respect de la réglementation fédérale en matière d'équité salariale entre les femmes et les hommes.

Consciente de sa responsabilité sociale, la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) place toujours l'humain au cœur de ses ambitions. Depuis de nombreuses années, elle poursuit le développement d'une gestion responsable des ressources humaines en respectant l'égalité salariale entre les genres, principe inscrit dans la Constitution fédérale depuis 1981.

A qualifications égales, rien ne justifie une rémunération différente entre les femmes et les hommes. De manière volontaire, la banque a toutefois souhaité éprouver cet engagement moral dans la pratique. Ce respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes a été vérifié à l'aide du modèle d'analyse standard de la Confédération Logib, qui tolère au maximum des différences de plus ou moins 5%. Accompagnant la BCN dans ce processus de certification, les experts de la société Comp-On ont attesté que les directives du Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes étaient respectées.

Processus approfondi

Près de deux ans de travaux ont été nécessaires pour obtenir la certification Fair-ON-Pay. Une analyse complète de toutes les fonctions de la banque a permis de définir des bandes salariales et de confirmer un socle solide quant à une gestion équitable des rémunérations au sein de l'établissement. *«Le fait d'être reconnu comme un employeur équitable correspond parfaitement aux valeurs de la BCN, estime Mike Pessotto, responsable des ressources humaines. Mais cette certification nous assure également, comme employeur, de rester attractif et compétitif dans la quête toujours plus pointue de talents.»*

L'attestation de conformité fournie par la société Comp-On a ensuite été contrôlée par un organisme indépendant, SGS, qui a délivré le certificat. Celui-ci est valable quatre ans et court donc jusqu'en mars 2023.

Contact

Marie-Laure Chapatte
Responsable Communication & Pôle économique
T +41 (0)32 723 61 21
presse@bcn.ch

La Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN)

La BCN offre les services d'une banque universelle de proximité. Basée à Neuchâtel, elle emploie 311 collaborateurs. Plaçant le public neuchâtelois et les entreprises du canton au centre de sa politique d'affaires, elle propose une gamme complète de prestations et services. Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Elle privilégie les solutions sur mesure et offre à ses clients le réseau bancaire le plus important du canton, constitué de douze points de vente, d'un parc de 64 bancomats et appareils de versement, d'un centre de conseils téléphoniques performant ainsi que d'un service en ligne BCN-Netbanking, complété par l'application BCN Mobile Banking. Etablissement de droit public, la BCN bénéficie, contre rémunération, de la garantie totale de l'Etat de Neuchâtel.